



Dully, le 3 décembre 2021

Aux membres du Conseil Général de Dully

Mesdames et Messieurs les Conseillers-ères,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la séance de notre Conseil Général, qui a été reportée au

Jeudi 16 décembre 2021, à 20h15, au CCD (début du Conseil)

En raison du COVID, merci d'arriver dès **19h45** pour remplir le registre de présence

Ordre du jour

1. Accueil et appel
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 13.10.2021 (*)
4. Communication de la Présidente
5. Assermentations
6. Election d'un(e) 2ème Vice-Président(e)
7. Election d'un(e) délégué(e) suppléant(e) auprès de l'Association Enfance & Jeunesse (ENJEU)
8. **Préavis No 10** – Budget de fonctionnement 2022 de la bourse communale de Dully
9. **Préavis No 11** – Planification financière pour les années 2021 à 2026 déterminant le plafond d'endettement
10. **Préavis No 12** – Demande de crédit de CHF 120'000.- pour l'installation d'une pompe à chaleur pour les immeubles de Pré Fleuri
11. **Préavis No 13** – Demande de crédit d'investissement de CHF 40'000.- TTC pour la rénovation de la station de pompage (STAP) Es Grands-Champs
12. Informations de la Municipalité
 - Réfection du bâtiment situé sur la parcelle intercommunale no. 88
 - Projet de chauffage à distance
 - APEC – Projet de nouvelle STEP Lavasson
 - Règlement sur les émoluments de la Police des constructions
 - Administration communale
 - Divers
13. Divers et propositions individuelles

En cas d'absence prévue, merci d'en avvertir la secrétaire soit par e-mail à mkull24@gmail.com soit par SMS ou WhatsApp au 079/789 06 78.

Dans le cadre de la lutte contre le COVID, les dernières directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) seront respectées lors de ce Conseil :

Les **séances de conseils communaux ou généraux** peuvent continuer à se tenir sans certificat COVID, mais nécessitent toujours des mesures d'hygiène et de distance, ainsi que le port du masque obligatoire, hormis pour les orateurs.

Par contre, le public souhaitant assister à ces séances doit être muni du certificat COVID. Toutefois, par solidarité avec les conseillers, nous proposons que le public porte tout de même le masque. Pour l'apéritif servi à l'issue de la séance, le certificat COVID sera exigé.

Nous vous rappelons qu'il a été décidé que les préavis ne seront plus joints à la convocation. Ils peuvent être consultés sur le site Internet de la commune (www.dully.ch > Commune > Conseil général > Préavis soumis au Conseil du 13.10.2021)) ou envoyés par courrier sur demande expresse au Greffe (greffe@dully.ch ou au 021 824 16 53).

(*) Merci de nous communiquer par écrit, et au plus tard 15 minutes avant l'heure de convocation, vos éventuelles propositions de corrections.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos plus cordiales salutations.

Pour le Conseil Général

La Présidente

Joëlle Sala-Ramu



Annexe : PV du 13.10.2021